



LETTRE D'INFORMATION

Mairie de Saint Laurent la Vernède

Madame, Monsieur,

Après un été caniculaire, heureusement sans conséquence pour notre commune, septembre est le mois de la reprise. Vous trouverez dans cette lettre de septembre quelques informations utiles concernant les divers services, activités et animations proposés. Vous trouverez aussi les dossiers en cours lancés par le nouveau conseil municipal. D'autres suivront, vous serez informés par le bulletin municipal. Un grand merci à tous ceux qui contribuent à la dynamique de notre village.

RENTREE SCOLAIRE 2026– 2027

Le 1^{er} septembre 2026, les 96 élèves du RPI ont fait leur rentrée dans d'excellentes conditions.

Voici la répartition des cinq classes :

Ecole de Saint Laurent la Vernède :

PS – MS soit 21 élèves (Madame Loyer)

GS – CE1 soit 19 élèves (Madame Jouvenel)

Ecole de La Bastide d'Engras :

GS – CP soit 19 élèves (Madame Gas)

Ecole de Fontarèches :

CE2 – CM1 soit 18 élèves (Monsieur Schenk)

Ecole de La Bruguière :

CM1 – CM2 soit 19 élèves (Madame Lapierre)

Les transports vers la cantine à St Laurent La Vernède et les classes des autres villages sont assurés par des petits bus.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous.

CRÉATION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL D'ENFANTS DE LA VALLÉE DE LA TAVE

A l'initiative des élus de Saint Laurent La Vernède, un conseil intercommunal d'enfants est en cours de création. Chacune des 4 communes du RPI a approuvé ce projet et l'information a été donnée lors du dernier conseil des écoles. Ce conseil sera composé d'élèves de CE2 et CM1, élus pour deux années scolaires. Un groupe de travail constitué d'élus, d'enseignants et de parents d'élèves coordonnera les travaux du conseil. Aménagements des cours d'écoles, aires de jeux, actions pour le développement durable... sont autant de pistes de travail sur lesquelles ils devront plancher. L'installation du conseil aura lieu en octobre.

FRANCE SERVICE

À la suite du désengagement de la MSA, les tournées France Services ont dû s'arrêter. La communauté des communes va prendre le relais pour poursuivre ce service à partir de janvier prochain. Les communes du Pays d'Uzès accueilleront au moins une fois par mois la Maison France Services mobile pour permettre à chacun d'être accompagné gratuitement dans leurs

démarches administratives (carte grise, retraite, dossier CAF...). Les dates des permanences seront communiquées prochainement.

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

Comme chaque année le Centre Socio-culturel Intercommunal (CSI) de Saint-Quentin-la-Poterie propose dans notre commune des activités favorisant le bien-être, les rencontres et l'accès aux services.

Chaque mardi matin, au foyer Turion un espace d'accueil permet de bénéficier d'une aide dans les démarches administratives et d'un accompagnement pour accéder aux solutions de transport solidaire.

Les activités habituelles se poursuivent avec la gym cardio, le stretching, le hatha yoga et la danse en ligne. Cela offre à chacun la possibilité de pratiquer une activité adaptée à ses envies et à ses capacités dans une ambiance chaleureuse.

Cette année, le centre enrichit également son programme avec de nouvelles activités :

- « La Santé et le Numérique » pour les plus de 60 ans. Le premier atelier se tiendra au foyer Turion le jeudi 1 Octobre. Les ateliers gratuits nécessitent une inscription préalable.

- « Le Café des Seniors » itinérant fera désormais étape à Saint-Laurent le troisième lundi de chaque mois, de 9h30 à 11 h 30 au foyer Turion. Ce temps d'échange régulier sera l'occasion de se rencontrer et de partager un moment convivial.

Pour découvrir le programme complet et les modalités de participation, consultez le livret du CSI, joint à cette lettre.

ACTION SOCIALE

En juillet, chaque habitant a reçu un formulaire permettant à la commune de constituer un registre confidentiel des personnes vulnérables, susceptible d'être transmis au préfet en cas de déclenchement d'un plan d'alerte ou d'urgence. Facultative, cette démarche est vivement recommandée aux personnes isolées ou en situation de handicap. Vous pouvez encore retirer ou déposer ce formulaire à la mairie.

TRAVAUX PAYSAGERS

Dans le cadre de l'entretien de nos espaces publics, une taille des branches mortes a été réalisée sur les arbres de la Place des Platanes. Cela préserve la santé des platanes, limite les risques liés aux maladies, favorise leur croissance et leur longévité.

Dans le parc, à la suite des épisodes de forts vents, un cèdre dépérissant depuis quelques temps, est tombé. Il a été arraché.

Ces deux interventions ont été nécessaires pour préserver la sécurité de tous et pour maintenir durablement le patrimoine arboré de notre village.

ANTENNE DE TÉLÉPHONIE

Une antenne de téléphonie a été installée au lieu-dit « Le Bosquet » par la société Phoenix France Infrastructure. En service depuis le début du mois, cette antenne accueille pour le moment, Bouygues Télécom et SFR. Les abonnés de ces fournisseurs d'accès ont pu constater une très nette amélioration de leur connexion au réseau mobile. Il n'y a maintenant plus de zone blanche sur la commune. Plus tard, d'autres opérateurs pourront être hébergés sur cette antenne.

SICTOMU

Le SICTOMU procède actuellement à une mise à jour du parc des bacs d'ordures ménagères sur l'ensemble du territoire. À cette occasion, certains usagers pourront voir leur bac remplacé par un modèle de volume plus adapté à la composition de leur foyer. Cette évolution tient compte des progrès réalisés en matière de tri.

Dimension des bacs : 1 à 3 personnes (80L), 4 à 5 personnes (120L), 6 personnes (140L), à partir de 7 personnes (180L).

Les hébergements touristiques pourront bénéficier, sur demande, d'une dotation spécifique adaptée à leur activité.

Le SICTOMU organise des opérations de distribution gratuite de compost et de broyat en déchèterie, le 03 octobre à Lussan et le 17 octobre à Vallabrix.

ENVIRONNEMENT

Dans le cadre d'une réflexion sur l'entretien possible des abords de la Tave, une rencontre sur le terrain avec Anthony Laurent, directeur adjoint du syndicat AB Cèze a eu lieu en mai. Cette rencontre a permis d'évaluer la mise en valeur de l'environnement du cours d'eau. Prochainement, une réunion avec les personnes de la commune intéressées sera organisée pour définir une ou plusieurs actions dans les zones autorisées.

CHATS ERRANTS

L'association "À pas de chats de Saint Laurent la Vernède" est née en mars 2026 du constat de la prolifération grandissante de la population de chats errants.

L'objectif de l'association est de soigner les colonies et de réaliser des campagnes de stérilisation pour éviter la surpopulation, solution la plus efficace sur le long terme.

Un recensement a été nécessaire : environ 50 chats sont actuellement pris en charge, dont près de 80% sont stérilisés, 21 chatons ont été sauvés, sociabilisés puis adoptés.

L'association remercie tous ceux qui apportent leur aide sous différentes formes.

Il est rappelé à tous les propriétaires de chats que l'identification et la stérilisation est obligatoire.

ACTIVITÉS PHYSIQUES À LA SALLE POLYVALENTE

- **Lundi :** Yoga (La voie du souffle) de 18h à 19h30, tél : 06.14.39.12.40
- **Mardi :** Danser en ligne (Dansons Ensemble) de 15h30 à 16h30, tél : 06.40.71.27.37
- **Jeudi :** Tai-Chi de 18h à 19h, tél : 06.21.53.39.59
- **Jeudi :** Gym Cardio Stretching de 19h15 à 20h15 (CSI).

AGENDA

- **Dimanche 1^{er} novembre :** Vide grenier, place des platanes. Tél. 06.51.31.78.53 Tartiflette Snacking et Buvette **RESERVATION OBLIGATOIRE** (Association Fiesta Vernède).
- **Mercredi 11 novembre :** Commémoration de l'armistice de 1918.
- **Dimanche 22 novembre :** Concert de Anibal Galant à 18h, salle polyvalente. 1^{ère} partie avec Synapses (Association Chansonyme).
- **Samedi 09 janvier 2027 :** Présentation des vœux du maire, salle polyvalente.
- **Dimanche 10 janvier 2027 :** Loto des producteurs locaux, salle polyvalente (Association Fiesta Vernède)

APPLICATION PANNEAU POCKET

Téléchargez l'application Panneau Pocket, mettez votre village en favori et ne ratez plus aucun évènement dans votre commune !

NOUVEAUX HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Afin de vous offrir plus de services, les bénévoles de la bibliothèque ouvrent une nouvelle plage horaire : **le mercredi 10h30-11h30**, en plus du mardi 9h30-11h et du mercredi 16h00-17h30.

L'adhésion est gratuite.